



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS

MASCULINES JEUNES

SAISON 2024/2025

PROCES VERBAL N° 04

Réunion Plénière du 03/09/2024

Président de la commission : Denis OLIVIER

Membres de la commission présents : Serge COLARD-Pascal DELAFOSSE-Alain DELEPINE-Luc DUVAL- Thomas NIEMIER-Frédéric LUCAS.

INFORMATIONS AUX CLUBS

Nous rappelons aux clubs que pour toute communication ou demande d'information, ils doivent :

- Soit utiliser l'adresse électronique du district : district@dfsm.fff.fr

- Soit téléphoner au 0276528172

En aucun cas vous ne devez contacter directement un membre de la commission.

Merci d'indiquer la catégorie et la poule dans lesquelles évolue votre équipe

Appel des décisions : Les décisions de la Commission Départementale des Compétitions Masculines Jeunes peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée ceci **Dans un délai de 7 jours** à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

La commission, sous réserve des procédures en cours et à venir , homologue les décisions suivantes.

Les membres de la commission souhaitent la bienvenue à Frédéric Lucas nouveau membre de la CDCMJ , nous procédons à une nouvelle répartition des tâches au sein de la commission.

Présence partielle de H.Dahmane et L.Chandelier

Adoptions procès-verbaux :

Les procès-verbaux n° 2 et 3 sont adoptés à l'unanimité des membres présents

L'utilisation de la FMI est obligatoire pour les catégories U13 , U15 et U18



.....

Les dates et heures des rencontres sont fixées au calendrier, elles sont **IMPÉRATIVES**.
Aucune dérogation ne saurait être accordée, sauf circonstances exceptionnelles , seule la CDCMJ
pourra accorder une dérogation , il sera possible d'avancer les dates des rencontres sur Footclub
avec l'accord du club adverse

.....

Suite à la disparition de Quentin Viel et Jean Cuzin , la CDCMJ présente ses condoléances à leurs familles et proches ; cordialement.

Denis, nous présente le planning des réunions pour la phase 1, planning transmis au secrétariat pour réservation de la salle.

La commission décline l'organisation des plateaux Futsal , information transmise au comité directeur.

La commission confirme l'organisation des critères à 8 U15 et U18 (pensez à vous inscrire) pour information les critères seront gérés comme les championnats à 11 (règlements, pénalités)

La LFN n'ayant pas encore fait paraître son annexe accessions descentes pour les catégories jeunes nous ne sommes pas encore en mesure de mettre en ligne celui du DFSM.

Le Président de la Commission
Denis OLIVIER

Le secrétaire de la commission
Serge COLARD